AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-4-67 637045

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 86-31-55 - 86-32-55)

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Boite Postale n° 20 — 31-BALMA

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement Annuel

25 F

- Supplément n°1 au Bulletin n°79 - 1967 - 8

- AVERTISSEMENTS -

/ARBRES FRUITIERS/

• Tavelures du poirier et du pommier :

De même que pour le poirier, des taches sont apparues sur pommier dans les vergers où la Tavelure a été abondante en 1966. D'autres taches, qui risquent d'être assez nombreuses, parfois, vont se manifester dès les premiers jours de la semaine à venir.

En outre, nous sommes toujours dans la période des fortes projections d'ascospores (germes hivernant) possibles.

En conséquence, il serait prudent d'effectuer une nouvelle application générale.

/V I G N E/

• Black-rot :

Les premières projections d'ascospores (germes hivernant) se sont produites dans la nature les 10 et 11 avril ; elles vont très probablement s'intensifier lors des pluies à venir.

Uniquement dans les foyers et seulement lorsque l'on constate la présence de feuilles étalées, un premier traitement pourrait être effectué dès à présent.

Rappelons que cette maladie est en nette régression et que des traitements particuliers ne s'imposent que là où des dégâts sensibles ont été observés l'an dernier.

- INFORMATIONS -

/ARBRES FRUITIERS/

• Araignées rouges (Panonychus ulmi) :

Les éclosions de jeunes larves sont commencées depuis plus de 15 jours mais, par suite du temps frais, elles se produisent d'une manière très échelonnée, lentement. Un traitement soigné devrait être appliqué dès maintenant avec un acaricide spécifique, non toxique pour les abeilles en ce qui concerne les espèces fruitières en cours de floraison.

• Psylle du poirier - Pucerons :

Actuellement, on rencontre sur les poiriers, des psylles sous toutes les formes : adultes hivernant, oeufs et larves dont les plus évoluées sont proches du

T. s. v. p.

terme de leur développement. Cependant, dans l'ensemble, cet insecte parait moins prolifique que les années précédentes.

Surveiller les vergers et, le cas échéant, intervenir immédiatement.

/GRANDES CULTURES/

- Colza - Charançon des siliques et Cécidomyie des siliques :

Nous rappelons que les charançons des siliques pondent dès que les jeunes siliques sont en formation.

Les dégâts sont provoqués par les larves qui consomment les graines, mais aussi par les adultes qui perforent les parois des jeunes siliques pour s'alimenter.

Il est possible de traiter contre ces déprédateurs, même en période de floraison à condition d'utiliser des insecticides non toxiques pour les abeilles.

L'essentiel est d'effectuer les traitements au cours d'une période suffisamment chaude, dans des conditions climatiques les plus favorables possibles, en utilisant rigoureusement les produits au doses prescrites dans la note spéciale.

- - - - - -

Les problèmes charançons des siliques et cécidomyie sont liés. Un traitement bien fait contre les charançons des siliques pourra limiter les attaques de cécidomyie.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Rouille de l'ail :

En culture, des attaques de quelque importance sont susceptibles de se produire à l'occasion des premières pluies à venir.

Un traitement à base de manèbe, à la dose de 240 g de matière active par hectolitre d'eau, pourrait donc être mis en place dès la prochaine menace de précipitation.

- Botrytis et maladies du feuillage du fraisier :

Nous rappelons que les attaques du botrytis peuvent commencer dès que les premières fleurs sont ouvertes si le temps est humide et relativement doux. En conséquence, une application pourrait être effectuée dès à présent dans les cultures en cours de floraison avec un produit à base : soit de thirame (320 g de matière active à l'hectolitre d'eau) soit de captane ou de phaltane (200 g de matière active à l'hl) soit de dichlofluanide (125 g de matière active à l'hectolitre).

BALMA, le 13 avril 1967

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

J.BESSON - E. JOLY

l'INSPECTEUR de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements de BALMA - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX